



## PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE CARREFOUR

### LAUREAT DU PRIX COUP DE CŒUR DU JURY

Fort d'un réseau multi-formats de plus de 14.000 magasins dans près de 40 pays, le Groupe Carrefour est un des leaders mondiaux du commerce alimentaire. En 2022, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 90,8 milliards d'euros. Son réseau de magasins intégrés comptabilise plus de 335.000 collaborateurs.

En mars 2023, Carrefour a lancé Carrefour Invest, une offre internationale d'actionnariat réservée à ses salariés. Ce dispositif permet d'intéresser directement tous les salariés qui le souhaitent à la performance durable du Groupe. En effet, Carrefour s'engage à utiliser au moins 50% du montant total de l'augmentation de capital afin de financer des projets environnementaux ou sociaux du Groupe, en cohérence avec les objectifs publiés dans le nouveau plan stratégique 2026.

Deux formules étaient proposées aux collaborateurs de Carrefour :

- Une formule classique avec décote et abondement, dans laquelle le souscripteur est exposé aux variations du cours de l'action.
- Une formule sécurisée avec effet de levier dans laquelle le souscripteur reçoit à l'échéance son investissement initial (apport personnel en euros et abondement) auquel s'ajoute un rendement garanti de 3% par an capitalisés, soit s'il est plus élevé, un multiple de la performance de l'action Carrefour sur la durée du plan.

Les souscripteurs devront conserver les actions souscrites en direct ou les parts de FCPE jusqu'au 31 mai 2028 (inclus), sauf survenance d'un cas de déblocage anticipé.

« Un tel dispositif manquait à notre Groupe. Ce programme d'actionnariat salarié vient enrichir le modèle social de Carrefour, qui est déjà très attractif, et permet à nos collaborateurs d'être associés plus directement encore à la performance du groupe », remarque Alexandre Bompard, Président Directeur-Général du Groupe Carrefour.